

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS372

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer à la référence :

« L. 5132-2 »

la référence :

« L. 5132-3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.